



Parution du vendredi 18 décembre 2020

COMITE DIRECTEUR DU SAMEDI 12 DECEMBRE 2020

EN VISIO-CONFERENCE

Présidence : Evelyne BAUDUIN - Jean Louis GAMELIN pour les parties ayant trait à l'assemblée générale du District et au comité départemental –

Présents : Chouki BELLA - Delphine BRESA - Didier CLAY - Nathalie COCKENPOT - Gérard DEBONNE - Bernard DEJARDIN - Jean DENEUVILLE - Alain DELHAYE - Eric GOOSSENS - Serge HERMAN - Denis LAMORILLE - Francis LEYVAL - Gaël MOLLET - Serge PAUCHET - Richard RATAJCZAK - Daniel SION - Marc TINCHON - Pascal WATEL –

Excusés : Ottorino DIBERNARDO - Micheline GOLAWSKI - Pascal LEPROVOST -

Assistent à la réunion : Louis DARTOIS - Henry MACIUSZCZAK, Président de la CAA - Makhloufi REBATTACHI CTD - Antoine VANNIEUWENHUYSE.

✓ La réunion de ce jour regroupe les membres du Comité sortant et le Comité Directeur élu le **28 Novembre 2020**.

✓ Le Comité Directeur du district présente ses condoléances à la famille de **Monsieur André LEMAIRE**, trésorier adjoint du district Côte d'Opale

✓ Approbation du PV de la réunion du **23 Novembre 2020** transmis aux membres par mail le **Jeudi 3 Décembre 2020**.

RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE

> **Monsieur Jean Louis GAMELIN** revient sur cette assemblée qui s'est déroulée sous forme dématérialisée sans incident notable en présence notamment de Monsieur **LE YONDRE** trésorier du BELFA, de **Bruno BRONGNIART**, Président de la Ligue, de **Michel GENDRE**, président délégué de la Ligue, de **Bernard COLMANT**, secrétaire général de la Ligue et de **Fernand DUCHAUSSOY**, Président d'honneur de la Ligue. Par ailleurs les présidents de district voisins : **Cédric BETTREMIEUX** (Flandres), **Pascal POIDEVIN** (Aisne), **Pascal TRANQUILLE** (Vice-Président du District de la Somme) et **Franck PORET** (Vice-Président du District Côte d'Opale) nous ont fait l'honneur d'assister à nos travaux.

> Cette assemblée a été précédée de plusieurs séances de préparation qui ont porté leurs fruits si l'on se réfère au déroulement sans faille de l'assemblée dont le coût se monte à 2 500€. Le mérite en revient, pour une part à Madame **Sylvie PAYAGE** dont l'investissement a été remarqué.

> Sur les 211 clubs que compte le district 148 étaient connectés ou représentés soit 70,14% pour 76,16% des voix ce qui correspond aux présences moyennes des années précédentes. Lors de l'assemblée précédente à **SAINT POL**, 72% des clubs étaient présents représentant 83% des voix ce qui montre que quelques clubs dotés d'un nombre de voix important étaient absents.

> Au niveau des votes les différents sujets proposés ont été adoptés à une très large majorité, entre 97 et 99%. La liste présentée par **Evelyne BAUDUIN** a recueilli 93,98% des voix

FELICITATIONS ET MOTS DE REMERCIEMENTS d'Evelyne BAUDUIN à Jean-Louis GAMELIN. Intervention de **Richard RATAJCZAK** en tant que doyen du Comité pour remercier **Jean-Louis** pour les huit années qui viennent de passer et féliciter **Evelyne** pour son élection et lui assurer du soutien de l'ensemble du nouveau comité directeur élu.

REPRISE DES ACTIVITES SPORTIVES

Décisions fédérales : ces dispositions sont valables au moment de cette réunion et sont susceptibles d'évoluer à tout moment au gré des incidences de la pandémie, des décisions gouvernementales et fédérales. A échéance du **7 Janvier 2021** d'autres conditions d'entraînement pourraient être mises en place.

A ce jour sont autorisés dans le respect d'un protocole très strict les entraînements en plein air, avec ballon, sans contact et sans limitation du nombre de participants tant pour les mineurs que pour les majeurs.

En salle, l'entraînement des mineurs encadrés est admis sous réserve du respect d'un protocole strict et sous condition d'autorisation des municipalités.

Tous les matches amicaux sont interdits sous peine de lourdes sanctions pour manquement à l'éthique.

Situation du district

L'éventualité d'une aggravation de la situation sanitaire dans les mois à venir n'étant pas à écarter le programme de reprise visera avant tout à boucler en priorité la phase aller des compétitions.

Anim synthé, Anim futsal, trophée des glaces : annulés

Football d'animation : Il reste 4 journées à jouer en 1^{ère} phase, sauf dégradation de la situation sanitaire, la seconde phase devrait pouvoir se terminer, notamment pour désigner les équipes accédant au championnat de ligue U14

Compétitions à effectif réduit U15 et féminines : comme pour le football d'animation la 1^{ère} phase reste à terminer et la seconde devrait pouvoir aller à son terme.

Féminines à 11 : Si le barrage prévu pour l'accession en ligue est maintenu dans la forme prévue, notre compétition devra être revue.

Futsal : A ce jour une seule journée a été jouée ; la reprise est conditionnée par la réouverture des salles et un éventuel couvre-feu

Vétérans : 4 journées ont été jouées ; la reprise sera en partie conditionnée par la météo et les arrêtés municipaux

Jeunes à 11 : A ce jour il reste une journée de brassage à disputer, puis après 2 ou 3 semaines réservées à la constitution des nouveaux groupes 14 journées seront à programmer en ménageant les week-ends au milieu des vacances et en utilisant **Pâques** et **Pentecôte**. En fonction de la météo la compétition peut se terminer au **30 Juin** si les remises partielles sont programmées la semaine.

Impérativement les nouveaux groupes seront composés de 8 équipes.

Seniors : Il reste 17 journées à programmer sachant que les alternances imposent de calquer le futur calendrier sur celui de la Ligue.

Jusqu'au **30 Juin** il semble possible, pour l'instant, d'envisager une compétition normale sachant qu'une journée de D2 devra obligatoirement avoir lieu la semaine

Coupes : Elles sont mises en sommeil dans toutes les catégories ; une éventuelle reprise sera conditionnée par le déroulement des championnats.

Retour sur l'Assemblée Générale de la LFA

Un groupe de travail sur les compétitions a été créé pour étudier les différentes propositions qui seront tranchées par le COMEX et s'imposeront à tous les districts.

Coupe de France : la volonté est de maintenir cette compétition

Coupe Gambardella : en attente

Coupe nationale U13 (Challenge Pitch) : aucune décision pour l'instant

Championnats : la volonté est de reprendre ces compétitions fin **janvier** mais en définitive c'est la pandémie qui décidera. Trois options sont à l'étude et la décision qui sera prise s'imposera à tous.

Championnat Futsal : en réflexion.

SITUATION DU PERSONNEL

Hormis les techniciens en situation de travail pour 40% de leur temps les autres salariés sont en chômage partiel jusqu'à nouvel ordre et en congé pendant la fermeture du district pour les fêtes de fin d'année. La réouverture du district sera fonction de la reprise des compétitions.

STATUT DE L'ARBITRAGE

> Le Comité Exécutif, compte-tenu de la crise sanitaire qui perdure et de la période de confinement déjà subie à ce jour, sans préjuger d'autres éventuelles à venir,

Rappelé l'article 18 des Statuts de la FFF qui prévoit que le Comité Exécutif « statue sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football et sur tous les cas non prévus par les statuts et règlements », Rappelé par ailleurs l'article 3 des Règlements Généraux de la FFF qui prévoit que le « Comité Exécutif peut, en application de l'article 18 des Statuts, prendre toute mesure modificative ou dérogatoire que dicterait l'intérêt supérieur du Football »,

En application de ces deux textes, prononce déjà les mesures dérogatoires suivantes en matière d'arbitrage :

- Repousse la date d'examen de la situation des clubs du **31 janvier** au **31 mars** pour permettre aux instituts de formation d'organiser les sessions de formation qu'ils n'ont pas pu mettre en place pendant le confinement ;
- Recule la date fixée par l'article 49 pour la publication des listes des clubs en infraction, du **28 février** au **30 avril 2021** ;
- Repousse la date pour comptabiliser le nombre de matchs effectués par les arbitres, du **15 au 30 juin 2021**

> **Serge PAUCHET** et **Francis LEYVAL** ont convenu qu'il convenait de prendre le 31 mars comme date limite pour qu'un arbitre soit en règle avec l'obligation de passer une échographie cardiaque.

> Le Comité Directeur donne son aval au président de la CAA pour répondre par la négative à un sondage proposant les formations aux candidats sous forme dématérialisée.

VALIDATION DU BUREAU DU COMITE DIRECTEUR ET DU SUPPLEANT AUX ASSEMBLEES FEDERALES

Désignation du bureau du district

Présidente : Mademoiselle Evelyne BAUDUIN

Secrétaire Général : Monsieur Richard RATAJCZAK

Trésorier général : Monsieur Daniel SION

Vice-Président délégué : Monsieur Jean DENEUVILLE

Vice-Présidents : Messieurs Bernard DEJARDIN et Denis LAMORILLE

Secrétaire général adjoint : Monsieur Gérard DEBONNE

Trésorier général adjoint : Monsieur Serge HERMAN

Membre suppléant aux assemblées fédérales : Monsieur Bernard DEJARDIN

APPEL CONJOINT

Sur proposition de la présidente, le comité directeur mandate Messieurs **Richard RATAJCZAK** et **Daniel SION**, respectivement secrétaire général et trésorier général du district pour acter un appel incident à la suite de tout appel d'une décision d'une commission du district.

APPEL A CANDIDATURE

Il va être procédé à un appel à candidature, en direction d'éventuelles candidatures pour intégrer les commissions de District.

COMITE DEPARTEMENTAL

> L'assemblée générale électorale aura lieu sous forme dématérialisée le **samedi 19 Décembre**.

> Le Comité Directeur désigne :

Mademoiselle **BAUDUIN**, Messieurs **DENEUVILLE**, **SION** et **RATAJCZAK** pour le représenter au Comité de Direction au sein de cette instance,

Messieurs **PAUCHET** (arbitre) et **LEYVAL** (médecin) au titre des familles.

Madame **DELHAYE Nicole** au titre de représentante des clubs.

> **Monsieur GAMELIN** rappelle l'importance du Comité Départemental auprès des collectivités territoriales pour y défendre le financement des subventions sur des actions bien définies, au niveau des 2 districts du Pas-de-Calais.

> Au cours de cette assemblée il sera procédé à l'élection de bureau et du président.

Le secrétaire général :
Richard RATAJCZAK

Le Président cédant :
Jean Louis GAMELIN

La Présidente prenante :
Evelyne BAUDUIN